

ATTESTATION DE SHON

Conformément règlement du lotissement Le Pré de la Galerie sis rue de la Petite Bloire à challans (85300), ayant fait l'objet d'un permis d'aménager accordé le 27 janvier 2011,

je, soussigné Monsieur Pajot Philippe, agissant en qualité de gérant de la société BATIPROMO, atteste que la SHON des 11 lots du lotissement ci-dessus désigné s'établit comme suit :

**TABLEAU DE REPARTITION DE LA
SURFACE HORS OEUVRE NETTE (S.H.O.N.)
La Surface Hors Oeuvre Nette du lotissement est de 3700 m².**

	SHON	
Lot 1	300	m ²
Lot 2	300	m ²
Lot 3	300	m ²
Lot 4	300	m ²
Lot 5	300	m ²
Lot 6	300	m ²
Lot 7	300	m ²
Lot 8	300	m ²
Lot 9	300	m ²
Lot 10	300	m ²
Lot 11	700	m ²
Total	3 700	m ²

Les surfaces indiquées sont approximatives et ne seront définies qu'après bornage des lots. Elles sont fournies à titre indicatif.

Selon l'extrait du règlement du lotissement.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Plessé, le 5 février 2011

Pour la SARL BATIPROMO
Monsieur Philippe Pajot

